

# Les nouveaux défis

Autor(en): **Meyrat, Maryse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682071>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## SOCIÉTÉ

# Les nouveaux défis

Maryse Meyrat<sup>1</sup>

**Ceux pour qui la vie est quotidiennement difficile**

Dans notre pays, 40 000 familles n'atteignent pas le minimum vital qui est fixé en Suisse à Fr. 780.— dans le budget du ménage, soit une somme correspondant à la moitié du revenu disponible après déduction des impôts. 30 % des mariages se soldent par un divorce. 30 000 réfugiés vivent aujourd'hui en Suisse tandis que 13 000 requérants attendent que l'on statue sur leur demande d'asile.

En 1985, il y a eu plus de 1 600 suicides et plus de 120 décès dus à la toxicomanie. On estime en outre que plus de 1 800 décès sont dus au tabagisme et plus de 1 800 autres à l'abus d'alcool.

## Il y a beaucoup à faire

Dans notre société de bien-être, de nombreuses personnes vivent dans une situation marginale, les personnes âgées, les femmes divorcées sans formation et leurs enfants, les jeunes, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les anciens prisonniers — pour ne citer que les groupes les plus évidents.

Il faudra, nous le craignons, bientôt ajouter les malades atteints du SIDA, leur famille ou proches. Leurs problèmes sont, à première vue, des problèmes d'ordre matériel: salaires ou allocations insuffisants, loyers trop élevés, primes d'assurance insupportables, manque de possibilités d'intégration, chômage, travail sporadique.

Mais l'aspect matériel ne représente probablement que la pointe de l'iceberg. La misère morale qui en découle est le véritable défi qui doit se poser à nous. En effet, comment ne pas se sentir marginalisée, révoltée lorsque l'on est mère et que l'on ne peut chauffer la pièce unique dans laquelle on doit se tenir avec son enfant? Comment garder l'espoir dans ce monde de gagnant? Comment envisager l'avenir avec

**L'idée fondatrice de la Croix-Rouge réside dans la question posée par Henry Dunant dans son «Souvenir de Solferino»:**

**«N'y aurait-il pas moyen de constituer des sociétés de secours dont le but serait de faire donner des soins aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés, dévoués, et bien qualifiés pour une pareille œuvre?»**

**Aujourd'hui, nous le savons, Solferino, ce ne sont plus seulement les champs de bataille mais aussi les défis de la société de demain.**

optimisme si, en restant à la maison pour garder un enfant malade, on doit craindre de perdre un emploi déjà mal rémunéré?

Comment garder l'estime de soi lorsque la couleur de sa peau est un motif suffisant à beaucoup de propriétaires pour refuser un logement?

En 1985, plus de 330 demandes d'aide provenant des différentes régions de Suisse ont été examinées par le Secrétariat central. Les 69 sections CRS ont également fait de grands efforts. L'envoi de lits, mais également de colis de vêtements, le paiement d'une prime d'assurance font partie des petits dépannages qui, au-delà de leur valeur matérielle, apportent un signe de solidarité.

## Le don de soi et de son temps

L'aide, c'est par exemple cette mère de famille fribourgeoise, prête à écouter, plusieurs fois par mois, une prostituée déjà âgée et à percevoir, à travers son langage cru, le drame d'une femme vieillissante à accepter de n'être qu'un objet. Ce sont aussi les quelques heures passées auprès d'un enfant malade pour que sa mère puisse se rendre au travail sans être culpabilisée. C'est encore la soirée partagée avec une famille de réfugiés et l'effort sincère pour comprendre leur détresse face aux problèmes d'intégration, ce sont enfin les 5 000 automobilistes bénévoles qui ont parcouru l'an dernier plus de 2 millions de kilomètres pour accompagner des personnes handicapées ou âgées chez leur médecin, à une séance de thérapie, faire leurs achats ou

pour une simple promenade. Ces actes simples, réalisés en toute modestie par ces hommes et ces femmes qui sacrifient un peu de leur temps, constituent autant d'applications quotidiennes du Principe d'humanité.

## Un grave problème de notre temps: la solitude

Il est inutile de revenir sur les conséquences inéluctables de la vieillesse, les deuils qui l'accompagnent, la perte progressive de la force physique, les petits handicaps.

Nous comptons un million de rentiers AVS en Suisse dont 200 000 ont plus de 80 ans. Il paraît important de permettre à tous ces hommes, mais surtout à toutes ces femmes, car elles sont les plus nombreuses, de continuer à se sentir des personnes à part entière. Il s'agit de «donner de la vie aux années» et non pas «d'ajouter des années à la vie».

Cela passe bien entendu par le libre choix de son mode de vie.

Si l'on est handicapé, veut-on rester à la maison, ou est-on obligé d'aller en milieu hospitalier, car la prise en charge est assurée par les assurances alors que les coûts des soins à domicile restent à la charge du patient? Le développement des soins à domicile et surtout l'aide à domicile pour les personnes âgées et handicapées est une priorité.

La CRS et ses sections mettent à disposition plus de 1 000 auxiliaires de santé qui vont à domicile. En 1985, elles ont fourni de façon très qualifiée et sous la supervision d'une infirmière diplômée 80 000 heures de service.

## Solidarité par le volontariat

Pour cela, il faut trouver des volontaires, les faire s'arrêter, s'éloigner de leur routine quotidienne, leur montrer la misère où elle est. Il faut pouvoir les aider à perdre leurs propres préjugés, un peu comme Dunant qui, à Solferino, a entraîné derrière lui non seulement quelques touristes, mais également les femmes du lieu.

Il faut motiver nos volontaires et puis il faut les préparer, les former pour qu'ils soient, comme le voulait Dunant, «zélés, dévoués et bien qualifiés».

## Promouvoir la responsabilité individuelle

Dans notre monde hyper-spécialisé, nous avons trop tendance à ne croire qu'aux spécialistes. Nous oublions parfois notre propre responsabilité.

La CRS se doit de poursuivre tous ses efforts dans le domaine de l'éducation sanitaire et dans la promotion de la responsabilité individuelle et familiale.

On remarque d'ailleurs que les nombreux efforts entrepris ces dernières années par la CRS portent leurs fruits. En 1985, on a enregistré une montée record du nombre de participants aux Cours de santé CRS de 19,5 %.

Les mini-cours «à la carte» qui seront donnés à partir de cette année 1987 pour les associations qui le demanderont (femmes paysannes, etc.) devront permettre d'accroître la capacité de tout un chacun de se prendre en charge. Ces cours porteront sur la solution de problèmes tels que: le sommeil, le stress, les soins à un enfant malade.

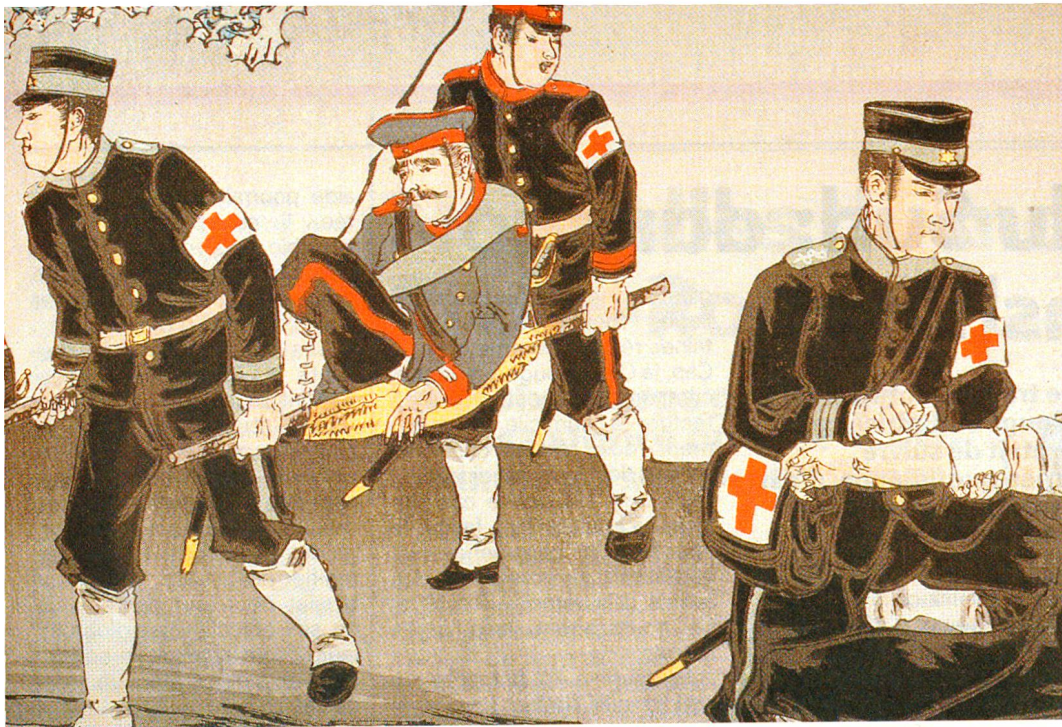
Il faut espérer que la prise de conscience d'une responsabilité individuelle vis-à-vis de sa propre santé contribue au développement de la prévention et à l'abaissement des coûts de la santé publique.

Il ressort du dernier recensement de population effectué par l'Office fédéral des statistiques qu'entre 1970 et 1980, l'effectif global du personnel

<sup>1</sup> Chef du Service Santé et affaires sociales.



## SOCIÉTÉ



*L'esprit d'Henry Dunant s'est répandu dans le monde entier, comme ici au Japon où le fondateur de la Croix-Rouge trouve de nombreux adeptes.*

de santé avait augmenté de 6% (140 000 personnes) en 1980, alors que la population active ne s'est accrue que de 3%. 70% de coûts de la santé sont les frais salariaux. En 1986, 18 milliards de francs ont été consacrés à la santé, soit 7,8% du PNB.

### **L'aide: un apprentissage permanent**

En 1862, Henry Dunant réclamait des secours donnés par des volontaires qualifiés. C'est toujours une nécessité et un des défis lancés à la CR, comme à beaucoup d'autres institutions humanitaires. La bonne volonté et l'improvisation ne suffisent ni pour maîtriser une catastrophe, ni pour développer une aide efficace et à long terme pour des per-

sonnes menacées dans leur santé physique, voire psychologique.

Dès 1980, la CRS lançait des cours d'introduction pour les membres de comités locaux. En 1986, tous les cadres, y compris ceux des membres corporatifs, ont bénéficié de ces cours. Mais les efforts ne se sont pas arrêtés là. En 1987, chaque collaborateur de section Croix-Rouge pourra se perfectionner en suivant à choix un ou plusieurs des 40 cours mis au programme et qui se donnent soit en allemand, soit en français, voire même en italien.

Le cours de «Soins infirmiers en cas de catastrophes», et les cours «Possibilité d'intégration des jeunes dans l'activité CRS» font partie des cours ainsi mis sur pied.

Ces cours s'ajoutent aux cours de formation des monitrices Croix-Rouge qui existent depuis 1972, et qui ont pour but de former des infirmières diplômées afin de donner à la population des cours de santé Croix-Rouge. Actuellement quelque 1000 monitrices donnent ce genre de cours dans notre pays.

Enfin, les manuels devant faciliter et guider les responsables des différents secteurs dans les sections sont publiés; pour n'en citer que quelques-uns: le «Guide du Président», le «Manuel du Caissier», le «Manuel de la Responsable des cours de santé», et celui de la «Responsable des Services Bénévoles».

Les défis sont nombreux. La Croix-Rouge suisse et avec 69 sections peut y faire face si elle conserve dans le respect de la diversité cantonale son unité d'action et si elle réussit comme par le passé à bénéficier du soutien de ses quelque 90 000 membres et de la population suisse. □

*Solferino, ce ne sont plus seulement les champs de bataille. Aujourd'hui les handicapés, les personnes âgées, les réfugiés et les personnes marginalisées ont aussi besoin de bénévoles «zélés, dévoués et bien qualifiés», comme Dunant le réclamait.*

*Photo Liliane de Toledo*

